

ensemble en bretagne

S'épanouir en Bretagne

Préserver l'environnement de chacun

Priorité 1 : Préserver et reconquérir la qualité de l'air et de l'eau, en respectant strictement les normes de santé publique.

Débat général

Les participants ont souligné la prise de conscience actuelle des populations et des collectivités. De nombreuses associations sont en action sur ce sujet. En parallèle, le SRADDET et le PCAET prennent désormais en compte l'enjeu de la qualité de l'air et de l'eau. La région est perçue comme un acteur approprié pour mettre en place des politiques en la matière.

Les participants ont également évoqué le poids important du modèle agricole productiviste dans la dégradation de la qualité de l'air et de l'eau. Le poids des lobbies et la balnéarisation de l'économie littorale, ainsi que le manque d'un véritable arsenal de contrôle et de sanction ont également été identifiés comme des facteurs importants de la dégradation environnementale en Bretagne. Une table a reproché la subjectivité des réglementations et la difficulté dans la définition des moyens.

Actions proposées par les tables pour atteindre l'objectif :

- Stopper l'artificialisation des terres et accompagner les systèmes de compensation ;
- Accélérer le développement du bio ;
- Conditionner les aides ;
- Prioriser les investissements dans les mobilités douces ;
- Reconstituer le maillage ferroviaire sur tout le territoire ;
- Expérimenter une compétence santé pour la région ;
- Développer les alternatives au transport routier en construisant un plan régional de ferroutage ;
- Développer de manière proactive les filières professionnelles et économiques favorisant la qualité environnementale ;
- Soutenir le développement de la consigne.

Priorité 2 : Engager une politique d'amélioration et de préservation des paysages de Bretagne, naturels et urbains (mitage, replantation de haies, filière de déconstruction/reconstruction...).

Débat général

La qualité du tissu associatif et professionnel en Bretagne a été soulignée dans les débats. La préservation des paysages est un enjeu important selon les participants car ces paysages sont le cadre de la vie quotidienne et permettent un maillage entre les villes et les bourgs. Les programmes d'entretien du bocage et de replantage de haies ont été évoqués pour démontrer que des politiques publiques étaient mises en place aujourd'hui pour répondre à cet enjeu. La nécessité de préserver les terres agricoles et les villages bretons a été évoquée. Une table a, quant à elle, souhaité modifier la formulation de cette priorité la considérant comme n'allant pas assez loin. L'encadrement de l'étalement urbain et de la périurbanisation, la réhabilitation de l'existant et la densification des enveloppes urbaines des villes et bourgs ont été identifiés comme de possibles solutions à cette problématique. Toutefois, la question des sources de financement a été posée par une table.

Actions proposées par les tables pour atteindre l'objectif :

- Créer un Observatoire des communs ;
- Créer du lien entre les agriculteurs, les entreprises, les citoyens ;
- Développer les expérimentations d'habitat dense en milieu rural et péri-urbain ;
- Faire du démontage et de la dépollution des équipements agricoles obsolètes une priorité régionale ;
- Soutenir les communes qui luttent contre l'artificialisation des sols.

Priorité 3 : Développer une stratégie de l'environnement culturel pour chacun (équilibre de l'offre dans les territoires, présence de la culture dans l'espace public...).

Débat général

Le dynamisme du tissu associatif breton, avec ses centres culturels et ses nombreux festivals, a été rappelé par l'ensemble des participants. Toutefois, ils ont pointé du doigt le manque d'appropriation par des populations entières de l'environnement culturel. Le centralisme culturel a également été souligné. Une table a insisté sur l'importance de concilier la *culture bretonnante*, pouvant être excluante, avec les autres cultures en soulevant un risque de mise en compétition entre les territoires.

Actions proposées par les tables pour atteindre l'objectif :

- Droit à l'expérimentation pour la région ;
- Créer des lieux de partage, de vie en commun à l'échelle des pays ;
- Valoriser le parcours bénévole ;
- Développer et mettre en lien les espaces tiers lieux ;
- Donner la possibilité d'accéder facilement à la langue bretonne.